Projet de plan des mobilités en Île-de-France (PDMIF) 2020-2030. Avis du Conseil départemental du Val-de-Marne

Intervention de Pierre Garzon
Groupe Val-de-Marne en Commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président, Chèr∙es collègues,

Les mobilités et les transports jouent une place centrale dans nos vies quotidiennes ainsi que dans nos réflexions politiques.

Cependant, ce plan de mobilités se heurte aux difficultés du contexte actuel, marqué par une instabilité financière importante, qui touche l'ensemble des collectivités territoriales, et un Budget lui aussi particulièrement difficile. La situation actuelle n'exclut pas des reports de financement – loin de là – et il est difficile de se projeter concrètement dans la mise en œuvre des objectifs définis par le Plan des Mobilités en Île-de-France (PDMIF).

En Val-de-Marne on a toujours accordé une attention toute particulière aux questions de mobilités et de transports. Des projets comme le TVM, les lignes de métro, le Téléval, et plus récemment le T9, témoigne de cet engagement fort du Département. Cette attention particulière sur le sujet s'est traduite par la mise en place de plans importants en la matière. Le Val-de-Marne n'a d'ailleurs pas attendu la Région pour réfléchir également à un plan des mobilités, puisqu'il avait mis en place un Plan des Déplacements du Val-de-Marne (PDVM), qui a depuis été réactualisé en 2019.

Nous souscrivons pleinement à l'importance de lier les mobilités à des politiques plus larges. Sur le fond du Plan des Mobilités en Île-de-France (PDMIF), les orientations proposées sont globalement cohérentes et nous voterons pour ce rapport. Malgré tout, nous regrettons l'absence de certains éléments et d'autres nous semble clairement perfectibles. Nous rejoignons les propositions et réflexions avancées par le groupe La Gauche Communiste, Écologiste et Citoyenne. Nous partageons, par exemple, leur proposition d'inclure la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'espace public dans ce plan ou encore d'en finir avec la privatisation des transports franciliens.

Cependant, je tiens également à souligner qu'il serait essentiel d'élargir ce plan à d'autres questions, encore trop peu présentes dans le document à ce jour. Je

Séance du Conseil départemental du 9 décembre 2024

réitère mes propos, énoncés lors de la 2^{nde} commission, lundi dernier. La principale lacune de ce PDMIF réside dans son absence de prise en compte des mobilités au sens large et notamment sur la question des transports de marchandises, routiers comme ferroviaires. Pourquoi la réflexion qui nous est proposée ici ne s'étend-elle pas aux transports de marchandises, et notamment au fret ferroviaire?

Nous avons eu l'occasion d'en échanger là-dessus, et des vœux ont été voté pour demander la préservation et le développement du fret ferroviaire. Je ne reviendrai pas sur la nécessité de maintenir les infrastructures existantes, mais il est tout aussi crucial d'intégrer le développement du fret ferroviaire dans nos politiques de mobilité, et notamment dans des plans comme celui-ci.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi